

La Newsletter adm



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Deux-Sèvres

Par les conseillers techniques
et les services administratifs



Référentes Directeurs

Organisation du temps scolaire 2022-2023

Seules les demandes de modification du temps scolaire seront à envoyer pour instruction avant le 31 janvier 2022. Toutes [les informations](#) ont été déposées sur l'espace pédagogique.

Protocole sanitaire

Depuis le 8 novembre, le département des Deux-Sèvres est repassé en [niveau 2](#).

- Que se passe-t-il si un élève est cas confirmé de Covid ?

- [Infographies](#) sur le site du gouvernement.
- [Check list](#) à télécharger sur l'espace pédagogique et à imprimer.
- [Résumé](#) des procédures pour un retour à l'école après une période d'isolement.
-

Brigades soutien aux équipes et Brigades soutien directeurs:

[Modalités](#) et fiches de sollicitation à télécharger.

Orientation vers les enseignements adaptés du second degré :

La date limite de la réception des dossiers à la CDOEA des élèves issus de l'école élémentaire est le lundi 24 janvier 2022.

Vous retrouverez tous les [documents](#) dans l'espace pédagogique.

Campagne de prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2022 :

Vous avez jusqu'au 21 novembre pour saisir vos effectifs prévisionnels sur ONDE.

Pour vous aider à procéder à cette saisie, n'hésitez pas à consulter ce [tutoriel](#).



Pensez à consulter [la Foire Aux Questions « Direction d'école »](#)

Contact référentes directeur :

- Nord (circonscription de Parthenay, Bressuire et Thouars) :

Céline DANHIEZ – referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr – 06 35 28 44 11

- Sud (circonscription de Niort, Marais, Melle et St Maixent) :

Gaëlle LAFOIX – referent.directeursud79@ac-poitiers.fr – 06 17 91 11 12



Prévention départementale

 **S**ervice du **P**arcours de l'**E**lève et du soutien aux écoles et aux établissements

 **S**ervice des **E**mplois et des **E**nseignants des **E**coles publiques

 **S**ervice des **A**ffaires **G**énérales et **F**inancières

Congés longs: la circulaire concernant le dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé est en ligne sur l'intranet via le lien suivant: <https://www.intra.ac-poitiers.fr/mes-rubriques/dispositif-d-accompagnement-des-personnels-d-enseignement-d-education-et-d-orientation-du-premier-et-du-second-degre-confrontes-a-des-difficultes-de-sante-annee-scolaire-2022-2023-289220.kjsp?RH=1192696847494>

Pour le 1er degré, les dossiers sont à retourner au SAGEF pour le 10 décembre.

 **S**ocial et **S**anté

 **A**dj-DASEN